



citoyens-pour-trevoux.fr

Citoyens
pour
Trévoux

Construisons ensemble
l'avenir de notre ville

Mettre en place une véritable politique de protection et de tranquillité pour tous les habitants de Trévoux

Municipales 2020 - proposition n°3 :

Une politique de protection et de tranquillité pour tous les habitants, fondée sur la prévention, l'information, la proximité et l'écoute.

Contexte : Aujourd'hui, la police municipale est principalement présente sur le centre-ville et dédiée essentiellement à la verbalisation des stationnements. Le dispositif de vidéosurveillance est un outil de dissuasion mais il ne peut en aucun cas remplacer la présence humaine. Les autres quartiers de la ville se sentent, à juste titre, délaissés et se retrouvent face à une augmentation des incivilités et une dégradation de leur tranquillité.

Notre proposition :

- Nous recentrerons le rôle de la police municipale sur des missions tournées vers les habitants pour répondre à leurs besoins de tranquillité et de sécurité. Une présence visible et régulière sur l'ensemble des quartiers sera prévue pour la protection de tous, avec des actions axées sur la prévention, le respect des règles et si nécessaire la verbalisation.
- Le dispositif de vidéosurveillance existant sera redéfini en lien avec la gendarmerie nationale afin d'améliorer son efficacité, en particulier sur les parkings publics.
- Nous ferons fonctionner le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui réunit la gendarmerie nationale, la police municipale, la justice et l'ensemble des acteurs qui interviennent en prévention.
- Nous repenserons l'éclairage public selon la typologie des quartiers pour tenir compte des besoins des habitants tout en conservant des objectifs ambitieux d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse.

Restez informés et rejoignez-nous !



<https://www.citoyens-pour-trevoux.fr>



facebook.com/CitoyenspourTrevoux



contact@citoyens-pour-trevoux.fr - t : 06 41 49 89 44



citoyens-pour-trevoux.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est un acte simple et rapide, qui permet de voter, donc de faire valoir ses droits en tant que citoyen. **Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2020.**

L'inscription sur les listes électorales est accessible à toute personne qui :

- occupe un logement sur la commune de Trévoux (locataire ou propriétaire)
- est âgée d'au moins 18 ans lors de son inscription
- et a la nationalité française, ou est ressortissante de l'Union Européenne.

L'inscription sur les listes électorales peut se faire en mairie, jusqu'au 7 février 2020. Il faut fournir :

- le document d'inscription sur les listes électorales, à retirer en mairie et à remplir
- la photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- la photocopie d'un justificatif de domicile.

Dans certains cas, l'inscription s'effectue automatiquement :

- si vous avez obtenu la nationalité française à partir du 1^{er} janvier 2019,
- si vous avez été recensé à l'âge de 16 ans, vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans (sauf déménagement après le recensement, ou recensement tardif ...).

Dans ces 2 cas pensez à vérifier si l'inscription est effective auprès des services de la mairie ou sur internet (cf plus bas - point 2).

Il est également possible d'effectuer les démarches par internet :

1. Inscription sur les listes électorales :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

2. Vérification de son inscription et de son bureau de vote :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches (administratif, déplacement, procuration ...), contactez nous :

contact@citoyens-pour-trevoux.fr - téléphone : **06 41 49 89 44**